

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES : L'ECOLABEL EUROPÉEN AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Petit-déjeuner zéro déchet dans un hôtel en Corse : des économies à la clé !

AUBERGE KALLISTÉ - HÔTEL ECOLABEL ***

Lieu dit Porto-Pollo
20140 Serra di Ferro

www.auberge-kalliste.corsica

- > Nombre de jours d'ouverture par an : 200
- > Nombre de chambres et lits :
18 chambres, 18 lits
- > Surface couverte : 600 m²
- > Présence de piscine : non
- > Date de l'obtention de l'Ecolabel
européen : Juin 2018

20 nouveaux hébergements touristiques se lancent le défi de la performance environnementale !

En 2017, l'ADEME a lancé l'appel à projets HETEL, visant à :

- > Accompagner techniquement et financièrement les hébergements touristiques à l'obtention de l'Ecolabel européen
- > Évaluer les impacts économiques et environnementaux suite à la certification

20 lauréats ont été retenus dans 5 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Corse et Nouvelle-Aquitaine) dont l'auberge Kallisté.

Pour découvrir plus de résultats :

www.ademe.fr/mediatheque (ref. 011061)

Contexte de l'hébergement

L'auberge Kallisté avait déjà mis en place des formations du personnel sur l'environnement.

Pour cet hébergement, l'Ecolabel européen a été une opportunité de développer puis valoriser des actions en interne comme en externe.

Actions significatives mises en place

L'auberge Kallisté a opté pour un bouquet de petits investissements et des gestes simples :

- > Installations d'ampoules LED
- > Changement de certains climatiseurs (étiquette énergie classe A+)
- > Souscription d'un contrat énergie verte
- > Changement des robinetteries et installation de mousseurs (changement des débits de 10 l/min à 6 l/min)
- > Remplacement d'un petit-déjeuner buffet par un plateau petit-déjeuner zéro déchet fait maison
- > Actions de sensibilisation de la clientèle plus systématiques (sur les consommations d'énergie, d'eau et la réduction des déchets)
- > Installation d'une fontaine à eau pour les clients, remplaçant les bouteilles en plastique
- > Autres actions : nettoyeur vapeur, poubelles pour le tri, composteur...



Résultats obtenus pour les principaux flux

(eau, énergie, détergents, déchets)

Dès la 1^{ère} année de certification



EAU

ACTIONS

- Réduction des débits des robinets par la mise en place de mousseurs (de 10 à 6 l/min)
- Sensibilisation du personnel et des clients sur les consommations d'eau

RÉSULTAT

-32% Réduction des consommations de 32 % par nuitée (de 197 à 134 l)



ÉNERGIE

ACTIONS

- Mise en place d'ampoules LED
- Changement de climatiseurs (étiquette énergie classe A+)
- Sensibilisation du personnel et des clients sur les consommations d'énergie

RÉSULTAT

-7% Réduction des consommations de 7 % par nuitée (de 3,7 à 3,5 kWh)



DÉTERGENTS

ACTIONS

- Remplacement des détergents par du bicarbonate de soude, vinaigre blanc et nettoyage à la vapeur
- Changement des parfums et désodorisants par des huiles essentielles
- Sensibilisation du personnel sur les produits et les doses

RÉSULTAT

↘ Réduction des produits détergents et désinfectants (chiffrage en cours grâce au suivi exigé par l'Ecolabel européen)



DÉCHETS

ACTIONS

- Mise en place de poubelles de tri
- Installation de composteur pour les déchets verts et alimentaires
- Remplacement d'un petit-déjeuner buffet par un plateau petit-déjeuner zéro déchet fait maison
- Mise en place d'une fontaine à eau pour les clients, remplaçant les bouteilles en plastique

RÉSULTAT

-82% Importante réduction de la production de déchets de 82 % par nuitée (de 5,5 à 1 kg)

Autres apports de l'Ecolabel européen

- Un changement de fournisseurs a été nécessaire pour disposer de produits écolabellisés (nettoyants)
- Une réflexion sur la communication est engagée pour valoriser l'Ecolabel européen (réseaux sociaux, nouveau logo...)
- La prise en compte, dans le recrutement du personnel, des motivations environnementales est envisagée

Témoignage

« Les points forts de l'Ecolabel européen, ce sont sa reconnaissance internationale et l'image qu'il renvoie : la clientèle étrangère est très sensible à ce genre de démarche. »

Cédric Cianfarani co-gérant,
Auberge Kallisté - Hôtel Ecolabel ***

L'Ecolabel européen en pratique



L'Ecolabel européen est attribué aux produits et services dont l'impact sur l'environnement et la santé est moindre. Il s'agit d'un label fiable et officiel qui couvre une trentaine de catégories de produits (détergents, papier, peinture, hébergements touristiques...) identifiables grâce au logo de la fleur !

En France, le ministère de l'Environnement a confié à l'ADEME l'accompagnement de la politique française en matière d'Ecolabel européen, et à l'AFNOR Certification sa délivrance.

L'Ecolabel européen, par l'application de ses critères, guide les hébergements pour structurer une démarche d'amélioration de leurs performances, notamment en réduisant les consommations (eau, énergie...) et les coûts associés.

L'Ecolabel européen, un outil clé en main pour faciliter votre démarche environnementale !

Pour en savoir plus : www.ademe.fr/ecolabel-eu



ref 011061-c
ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr